CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E122456** **VALABLE JUSQU'AU** **17/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1988

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/11/2024

Capital : 152 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 34330817788B8

Siret : 343 308 177 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7106072-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 121219875

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 121219875

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL MAB TIVOLI MAISON ARTISANALE BATIME

Sigle : MAISON ARTISANALE DU BATIMENT

174 ROUTE DES COTEAUX
47130 BAZENS

Téléphone : 05 53 67 48 21 **Fax :**

Portable : 06 08 26 47 72

Responsabilité légale :
ARCAS CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : www.mab-tivoli.com

E-mail : contact@mab-tivoli.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 452 337 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	3	13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/01/2026 09:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E122456** **VALABLE JUSQU'AU** **17/02/2027**

ÉDITÉ LE **26/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1988
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/11/2024
Capital : 152 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 34330817788B8

Siret : **343 308 177** **00017**

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 7106072-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 121219875

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 121219875

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **SARL MAB TIVOLI MAISON ARTISANALE BATIME**
Sigle : MAISON ARTISANALE DU BATIMENT
174 ROUTE DES COTEAUX
47130 BAZENS

Téléphone : 05 53 67 48 21 **Fax :**
Portable : 06 08 26 47 72

Site Internet : www.mab-tivoli.com
E-mail : contact@mab-tivoli.fr

Responsabilité légale :
ARCAS CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/03/2025
o Fenêtres de toit	11/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	11/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/03/2025
o Isolation des combles perdus	11/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.